LUTTER CONTRE L'IMPUNITE:

Séminaire à l'attention des Parlementaires sur les mesures à prendre pour mettre en œuvre le principe de la complémentarité entre les juridictions nationales et la CPI

12-13 Juin 2013 Salle de Banquet Palais du Peuple

Programme des activités

1ère journée - Mercredi 12 Juin 2013

<u>08:30-9:00</u> Arrivée des participants

9:00-10:45 **Ouverture du Séminaire**

- Honorable Dieudonné UPIRA SUNGUMA, Président du Groupe PGA RDC
- M. Jean-Michel DUMOND, Chef de la délégation de l'Union Européenne en RDC
- **Député Alain DESTEXHE,** membre de la Chambre des Représentants de Belgique
- Honorable KOMBO NKISI, Vice président de l'Assemblée Nationale

10:45-11:00 Retrait des personnalités et Pause café

11:00-13:00 <u>Session 1 – Mise en place d'un cadre législatif efficace pour lutter contre l'impunité</u>

Panel I:

1. Présentation de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome

Par *Honorable Boniface BALAMAGE*, N'KOLO, Député, Membre de PGA et auteur de la loi de mise en œuvre du Statut de Rome

2. La loi de mise en œuvre du Statut de Rome et les Chambres mixtes spécialisées : cadre approprié pour la poursuite des crimes internationaux en RDC ? Avis juridique d'Expert.

Par *Professeur Paul-Gaspard NGONDANKOY*, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa et Coordonnateur du Secrétariat Technique près le Bureau du Senat.

Modérateur: **Député Alain DESTEXHE**, membre de la Chambre des Représentants de Belgique

Session de questions et réponses avec les parlementaires

<u>13:00-14:00</u> Pause-déjeuner

14:00-16:00 Session 2 – Ressources budgétaires et humaines suffisantes en soutien aux organismes nationaux d'enquête, de poursuite et de jugement

Panel II:

1. L'allocation budgétaire suffisante : un outil indispensable pour l'efficacité des juridictions de poursuite des crimes internationaux

Par **Me Willy WENGA ILOMBO**, Avocat au Barreau de Kinshasa Gombe, Ancien Secrétaire et Trésorier de l'Ordre.

2. Participation de la société civile et formations spécialisées : Nouveaux défis pour la répression des crimes internationaux en RDC.

Par Me Pélagie EBEKA, Chargée de programme, l'ICTJ

Modérateur: Honorable Dieudonné UPIRA SUNGUMA, Président du Groupe PGA RDC

Session de questions et réponses avec les parlementaires

2ème journée – Jeudi, 13 Juin 2013

<u>08:45-10:45</u> <u>Session 3 – Mise en place de programmes de réparation pour les victimes</u>

Panel III:

1. Les droits des victimes dans la procédure devant la Cour Pénale Internationale.

Par *Paul Madidi*, Porte-parole de la Représentation de la CPI à Kinshasa.

2. La réparation des victimes : expériences des Chambres extaordinaires des tribunaux cambodgiens et des Chambres spéciales de la Cour suprême du Kosovo

Par Me **Armel LUHIRIRI BYAMUNGU**, Chargé de Liaison de la Coalition pour la CPI/ Pays Francophones et en Situations

Modérateur: **Honorable Serge MAYAMBA**, membre de PGA/ RDC

Session de questions et réponses avec les parlementaires

<u>10:45-11:00</u> Pause café

11:00-13:00 Session 4 – Mise en place de programmes de protection pour les témoins et les victimes

Panel IV:

1. La protection des victimes et des témoins dans une procédure de la CPI : analyse des règles du Statut de Rome.

Par **Me Joseph KETA ORWINYO**, Conseil à la Cour Pénale Internationale (Représentant des victimes) et Avocat aux Barreaux de Kisangani et de Kinshasa Gombe.

2. Protection des victimes et des témoins dans l'affaire Thomas Lubanga en RDC et devant la CPI.

Par **Me Carine BAPITA**, Conseil à la Cour Pénale Internationale (Représente des victimes) et Avocat au Barreau de Kinshasa Matete.

Modérateur: **Me Jérôme NENGOWE**, Coordonnateur Adjoint de la Ligue pour la Paix, les Droits de l'Homme et la Justice (LIPADHOJ)

Session de questions et réponses avec les parlementaires

<u>13:00-14:00</u> Pause déjeuner

14:00-16:00 Session 5 – Soutien politique à la lutte contre l'impunité et à la mise en place des processus de responsabilisation.

Panel V:

1. Le rôle du politique congolais dans la lutte contre l'impunité à travers la réforme du système judiciaire congolais.

Par Professeur Garry SAKATA, Juriste

2. La volonté politique : moteur de l'édification d'un Etat de droit en RD Congo.

Par Professeur Honorable Arsène MWAKA, Politologue

Modérateur: **Dr Jok OGA**, Docteur en sciences politiques et Chercheur au Centre d'Etudes des crises et des conflits internationaux de l'Université Catholique de Louvain (Bruxelles),

Session de questions et réponses avec les parlementaires

16:00-17:45 Session de clôture

Honorable Dieudonné UPIRA Sénateur Jean-Pierre LOLA KISANGA, Rapporteur Adjoint Du Senat

Pour plus d'informations sur le séminaire merci de contacter:

M. Eloi Urwodhi, Consultant de PGA à Kinshasa EMAIL: eloipga@gmail.com TELEPHONE: +243 99 090 3958

Mlle Maia Trujillo, Programme de droit international et de droits de l'Homme, PGA

EMAIL: maiat.trujillo@pgaction.org TELEPHONE: +3170 360 44 33